

ANNONCE DE VACANCE DE POSTE

- Chargé de Suivi et évaluation MDA -

KINSHASA, ZS LIMETE

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET

Le projet de Renforcement de la Dynamique Communautaire, Action et Participation Sociale dans la Zone de Santé de Limete en RDC vise à accroître la participation communautaire à travers les structures institutionnalisées de cogestion communautaire du secteur santé, les organismes à assise communautaire existant et le cadre de concertation de la société civile afin d'intégrer le développement de la santé et du bien-être dans une approche globale de développement local.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PROJET

- Réalisation de la cartographie détaillée des acteurs de la participation communautaire,
- Mise en place de 11 groupes de réflexion,
- Contractualisation avec une radio locale,
- Mise en place cadre de concertation avec un comité directeur,
- Organisation du renforcement des capacités des animateurs des groupes de réflexion,
- Réalisation d'un diagnostic communautaire,
- Mise en place de l'approche bulletin communautaire de performance (BCP),
- Appui à la sensibilisation la communauté et les parties prenantes à l'action sanitaire sur l'approche de la mutualisation de risque lié à la santé (la solidarité en santé),
- Appui à la promotion des pratiques familiales essentielles (Nutrition, PF, Wash etc.)
- Appui à la vulgarization du mouvement U-Reporters.

ZONE D'IMPLÉMENTATION DU PROJET

la zone de santé de Limete à Kinshasa,

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

Le/la chargé(e) de suivi évaluation est placé(e) sous l'autorité du Chef de Projet et est chargé(e) de développer et de coordonner le système de suivi-évaluation du projet en collaboration avec sa hiérarchie et ses autres collaborateurs.

- il assiste techniquement le/la Chargé(e) de projet dans ses tâches ;
- il est appuyé(e) dans ses fonctions par l'Administrateur Programme Santé et le Superviseur, le Chef de Projet, le Médecin Conseil, le Chargé de la Dynamique Communautaire et le Chargé de Communication.

MEDECINS D'AFRIQUE – RDC

21B, Av. Kilimani ; Q/Joli-Parc ; Commune de Ngaliema Tel : + (243) 810481862 ; +(243) 979367842

Mail : medecinsafriquerdc@yahoo.fr - site : www.medecins-afrique.org

Ce document est la propriété exclusive de Médecins d'Afrique et ne peut être reproduit sans son accord préalable

MEDECINS D'AFRIQUE

ONG INTERNATIONALE DE MÉDECINS ET ACTEURS DE SANTÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-SANITAIRE DE L'AFRIQUE
MINISTÈRE JUSTICE N° F92/12790, MINISTÈRE SANTÉ N° MS 1255/DSSP/30/30, MINISTÈRE PLAN N° 256/PL/D/CRE/2023

INTITULÉ DU POSTE A POURVOIR

Chargé de suivi et évaluation

LIEU D'AFFECTATION

Zone de santé de Limete avec de fréquents mouvements dans les 11 AS de mise en oeuvre du projet.

CONTRAT

Contrat à durée déterminée (12 mois).

EXPÉRIENCES EXIGÉE

- > 3 ans dans le Suivi & évaluation des projets santé humanitaires/Développement ;
- Expérience dans la gestion des données des projets santé humanitaires/Développement ;
- Connaissance des règles et procédures de l'Agence belge de Développement ENABEL (un atout) ;
- Expérience de terrain indispensable pour le suivi des indicateurs et la saisie des données

MISSION/TACHES

- Administration et développement organisationnel
 - Participe aux différents cadres de concertation interne et externe (réunions techniques, sessions du Conseil d'administration) ;
 - Assure la documentation du projet, la sauvegarde périodique des fichiers, la diffusion des résultats en collaboration avec le Chef de Projet, le/la Responsable administratif et financier, le/la Responsable communication et plaidoyer, le Chargé de la Dynamique Communautaire et la Médecin Conseil ;
 - Assure la rédaction des comptes-rendus des réunions ;
- Planification, mise en œuvre et suivi-évaluation du projet
 - Assure la gestion quotidienne du système de suivi-évaluation ;
 - Assure la mise en place et l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation ;
- Participe à la supervision de la mise en œuvre du projet et à l'évaluation de sa performance de concert avec ses collaborateurs ;
 - Identifie les difficultés rencontrées dans la préparation, l'exécution du projet et participe à l'application de mesures correctrices ;
 - Participe à l'évaluation des besoins et au renforcement des capacités du personnel ;
 - Rend compte périodiquement au/à la Chef(fe) de projet du déroulement des activités menées par les différents acteurs de mise en œuvre du projet ;
 - Veille à la régularité des rapports techniques du personnel terrain de mise en œuvre du projet ;
 - Exploite les rapports soumis par les partenaires et le personnel terrain et participe aux feed-backs en collaboration avec le/la chef de projet ;
 - Participe à la préparation des réunions techniques de coordination ;
 - Participe au suivi et à l'évaluation des performances programmatiques et celles du

MEDECINS D'AFRIQUE – RDC

21B, Av. Kilimani ; Q/Joli-Parc ; Commune de Ngaliema Tel : + (243) 810481862 ; +(243) 979367842

Mail : medecinsafriquerdc@yahoo.fr - site : www.medecins-afrique.org

Ce document est la propriété exclusive de Médecins d'Afrique et ne peut être reproduit sans son accord préalable

MEDECINS D'AFRIQUE

ONG INTERNATIONALE DE MÉDECINS ET ACTEURS DE SANTÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-SANITAIRE DE L'AFRIQUE
MINISTÈRE JUSTICE N° F92/12790, MINISTÈRE SANTÉ N° MS 1255/DSSP/30/30, MINISTÈRE PLAN N° 256/PL/DCRE/2023

- personnel technique ;
- Avec la collaboration du chef de projet, consolide les rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels du personnel terrain et des partenaires de mise en œuvre, analyse les écarts et veille à l'application des mesures correctrices ;
- Participe à la préparation des rapports de performance (techniques et financiers), à l'analyse périodique des écarts et à la correction des changements si nécessaires ;
- Encadre et accompagne les collaborateurs et les partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités à court, moyen et long terme;
- Veille à l'assurance qualité des données en collaboration avec le chef de projet ;
- Appuie l'organisation des missions terrain de supervision, suivi et contrôle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet;
- Appuie l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de communication de concert avec le/la responsable plaidoyer et communication ;
- Appuie la rédaction des articles de presse de concert avec le/la responsable plaidoyer et communication;
- Autres responsabilités
 - Exécute toute autre tâche relevant de ses compétences et à lui confiée par le chef de projet;
 - Participe à l'encadrement des stagiaires dans son domaine de compétences.
 - Redevabilité envers les parties prenantes
 - Gestion de la base de données projet.

COMPÉTENCES ET CAPACITÉS

- Maîtrise du système de santé en RDC ;
- Maîtrise d'outils et langages informatiques (Word, excel, kobo, odk, arcGIS etc) ;
- Capacités d'analyse des données et promptitude à lancer les alertes en cas de retard dans la mise en oeuvre ;
- Capacités rédactionnelles, complétude et promptitude dans le rapportage ;
- Respect de la hiérarchie et de la chaîne de communication ;
- Aptitude à la communication et qualités relationnelles au sein de l'équipe projet et dans la communauté y compris les APA ;
- Rigueur dans le travail ;
- Travailler sous pression ;

RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE

Chargé des projet

EN LIEN AVEC

- Administrateur Programme Santé et le Superviseur,
- le Chef de Projet,
- le Médecin Conseil,

MEDECINS D'AFRIQUE – RDC

21B, Av. Kilimani ; Q/Joli-Parc ; Commune de Ngaliema Tel : + (243) 810481862 ; +(243) 979367842

Mail : medecinsafriquerdc@yahoo.fr - site : www.medecins-afrique.org

Ce document est la propriété exclusive de Médecins d'Afrique et ne peut être reproduit sans son accord préalable

MEDECINS D'AFRIQUE

ONG INTERNATIONALE DE MEDECINS ET ACTEURS DE SANTE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT SOCIO-SANITAIRE DE L'AFRIQUE
MINISTÈRE JUSTICE N° F92/12790, MINISTÈRE SANTE N° MS 1255/DSSP/30/30, MINISTÈRE PLAN N° 256/PL/DCRE/2023

- le Chargé de la Dynamique Communautaire et
- le Chargé de Communication;

PROCÉDURES AFFÉRENTES

Respect des protocoles, normes et stratégies dans les domaines du projet.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Bac + 5 en informatique de gestion, Gestionnaire de projets ou Diplôme équivalent. ou > 3 ans d'expérience dans la gestion des données
- Maîtriser le lingala (parler) et la langue française (parler et écrire).

SAVOIR-ÊTRE

Disponibilité, rapidité, capacité d'adaptation, respect des consignes (sécuritaires, principes humanitaires, PSEA, antifraude etc.), respect des procédures, application des consignes données, résistance au stress, esprit d'initiative et sens de responsabilité.

CANDIDATURE

Merci d'envoyer les documents ci-dessous :

- Un Curriculum Vitae maximum 3 pages avec au moins 3 personnes de référence. De préférence les noms, numéros de téléphone et adresses mail des derniers employeurs dans le domaine recherché ;
- Une Lettre de motivation ;
- Copies des Diplômes ;
- Certificat d'aptitude physique ;
- Une copie de la carte de l'ONEM ;
- Les attestations de service rendus et
- Tout autre document que vous jugerez utile à l'étude de votre candidature.

Les candidatures rédigées en langue française doivent être adressées au Chargé des Ressources Humaines MDA par courrier électronique recrutement.rdc@medecins-afrique.org au plus tard le 22/11/2024 à 16h30, avec l'objet obligatoire suivante : «**MDARDC/ENABEL-SE-NAT**» ou déposer votre dossier sous pli fermé portant la mention obligatoire : «**MDARDC/ENABEL-SE-NAT**» au bureau de Médecins d'Afrique : 21B, avenue KILIMANI, quartier Joli-Parc dans la commune de Ngaliema, derrière l'ITP, non loin de l'Hôtel MALEBO.

Dans le souci d'augmenter activement la diversité dans notre équipe à travers cette offre, les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

MDA ne contactera que les candidatures retenues pour les phases suivantes.

Fait à Kinshasa, le 08 novembre 2024



Dr Daniel BISSOMBOLO
Représentant MDA-RDC

21B, Av. Kilimani ; Q/Joli-Parc ; Commune de Ngaliema Tel : + (243) 810481862 ; +(243) 979367842

Mail : medecinsafrique.rdc@yahoo.fr ; site : www.medecins-afrique.org

Ce document est la propriété exclusive de Médecins d'Afrique et ne peut être reproduit sans son accord préalable